



**SALON DES POÈTES
DE LYON**

Coups de cœur poétiques

Concours des 125 ans du Salon des poètes 2024

Ce concours est ouvert à tous les poètes adultes et enfants d'expression française.

Ce concours comprend deux catégories décrites ci-dessous,
(Poésie classique, Néo classique, libre, sonnets, toutes les formes sont acceptées.)

1 – Section P Poésie :

Thème « Les mots s'envolent ».

Les poèmes devront contenir cette phrase ou la suggérer de manière importante.

Ils ne devront pas excéder une page, soit 40 lignes maximum. Un seul poème par concurrent.

2 – Section N Prix de la Nouvelle :

Thème « Madame Jean BACH Sisley se porte toujours bien »

(Pour ceux qui auraient besoin de renseignement sur cette personne vous les trouverez sur le site de l'association) : <http://www.salonpoeteslyon.fr/>

A vous de jouer sur l'originalité ; sur le côté inattendu de la chute...

Une seule nouvelle est admise. Maximum 3 pages dactylographiées de 50 lignes au plus.

RÈGLEMENT COMMUN POUR CES DEUX SECTIONS - Libre, et Nouvelle

Les œuvres seront originales et ne devront pas avoir été éditées, ni primées à d'autres concours ou étudiées dans le groupe d'études du Salon des Poètes.

Les œuvres ne seront pas retournées.

PRÉSENTATION

Tous les envois seront faits en 3 exemplaires, **obligatoirement dactylographiés**, sur papier blanc de format 21 x 29,7, ne comportant aucun dessin ou signe distinctif. **Sur chaque document devra figurer en haut et à droite la mention de la catégorie choisie : Section « P » pour Poésie. Section « N » pour Nouvelle, suivie d'une courte devise ou N° à 5 chiffres.**

Cette devise (ou ce numéro) sera reporté(e) sur une **enveloppe cachetée** contenant la **fiche d'identification** du candidat, **comportant aussi son inscription à la remise de prix du dimanche 17 mars 2024.**

Ce concours est **GRATUIT**

COMPOSITION DE L'ENVOI

- les **trois exemplaires** de chaque poème ou de la nouvelle ;
- l'**enveloppe cachetée** comportant :
 - la **fiche d'identification et d'inscription à la remise des prix du dimanche 17 mars 2024**

JURY

Les manuscrits seront appréciés par un jury placé sous l'autorité de la Présidente du Salon des Poètes de Lyon. Ce jury est composé de poètes et personnalités du monde littéraire qui ne participent pas au concours. Si la qualité des œuvres se révélait insuffisante, le jury se réserverait le droit de ne pas attribuer certains prix.

Les décisions du jury sont sans appel.

Afin d'éviter toute perte, le pli devra mentionner le nom et l'adresse de l'expéditeur et parvenir **avant le 05 février 2024**
(le cachet de la poste faisant foi) AU :

**SALON DES POÈTES de LYON-
Concours du 125^e anniversaire- 2024
Palais de la Mutualité - Place Antonin Jutard 69003 LYON**

**Maguy BOULET
3 avenue Dutriévoz
69100
VILLEURBANNE**

Fiche d'identification à nous renvoyer obligatoirement dans l'enveloppe cachetée.

CODE 3 LETTRES et 3 CHIFFRES OU DEVISE :

Nom :

Prénom : Age :

Courriel :

Téléphone fixe : Portable :

TITRES de l'ŒUVRE POESIE :

TITRES de l'ŒUVRE NOUVELLE :

Madame/Monsieur sera /seront présent le 17 mars 2024 ou représenté par

Nombre de personnes